



Ateliers pratiques à l'échographie d'urgence Les 5 et 06 octobre 2016

Une formation à destination des médecins urgentistes proposée par le Dr Laurent Martin.

Renseignements pratiques

Nous vous proposons une formation complète, pensée pour les médecins urgentistes et dispensée en groupe restreint. Cette session comporte deux niveaux, un atelier pratique d'initiation et le lendemain un atelier pratique de perfectionnement.

Nous vous garantissons des formations spécifiques à votre cœur de métier et totalement indépendante des laboratoires pharmaceutiques. A l'issue des journées de formation les participants répondent à un questionnaire de satisfaction. Plus de 80 % des sondés jugent les objectifs de formation de l'AMUF pertinents et en adéquation avec le métier d'urgentiste.

Lieu et horaires

De 09 à 17 heures au siège de l'AMUF – Rez de chaussée du bâtiment HAD - 14 rue Vésale 75005 Paris. Accédez au plan du quartier en cliquant sur ce lien ou en le copiant dans votre navigateur internet : <http://goo.gl/maps/hHkAN>

Une pause déjeuner d'une heure est prévue au restaurant Au bon Coin. Vous aurez le choix dans le cadre de la formule du jour : entrée plat ou plat dessert ainsi qu'un café en fin de repas. Accédez au plan du quartier en cliquant sur ce lien ou en le copiant dans votre navigateur internet : <http://goo.gl/maps/b1HXx>

Organisme de formation

AMUF Références FMC n° 1175 50325 75, DPC n° 2860 (*en cours de validation*)

Tarifs pour une session de deux jours de formation

- **450 €** Ce tarif comprend : les frais de formation, d'inscription (50 €) ainsi que le repas (hors alcool). Ce tarif est réservé aux internes, étudiants et adhérents de l'AMUF
- **650 €** Ce tarif comprend : les frais de formation, d'inscription (50 €) ainsi que le repas (hors alcool). Ce tarif est appliqué aux non adhérents de l'AMUF

Intervenant : Dr Laurent Martin, Anesthésiste Réanimateur, Praticien Hospitalier, C.H.U. Kremlin Bicêtre, Expert-référent en Échographie cardiaque et de Réanimation (ETT, ETO)

Public concerné : Médecins urgentistes, Internes, Étudiants en médecin

Programme

La formation est organisée en deux étapes. Le matin vous suivrez un cours théorique suivi d'un moment d'échange avec le formateur.

L'après-midi est dédiée à la mise en pratique sur mannequin (3-4 pratiquants par machine) et à l'étude de cas cliniques. Est également prévu, comme dans tout programme de DPC, un temps dédié à l'évaluation des nouvelles acquisitions. Les participants seront évalués sur la base d'un test. La séance de correction permet de reprendre, discuter, analyser et d'échanger autour de ces nouvelles compétences.

Association des Médecins Urgentistes de France

Correspondances : AMUF Secrétariat : Rue des remparts 46160 Marcilhac sur Célé.

Siège social et lieu de formation : 14 rue Vésale 75005 Paris.

Tél : 01.43.36.22.14 <http://www.amuf.fr> mail : secretariat@amuf.fr

Association loi 1901, 97/3060 FMC n° 11 75 50325 75 DPC n° 2860 (*en cours de validation*)



**Ateliers pratiques à l'échographie d'urgence
Les 05 et 06 octobre 016**

Une formation à destination des médecins urgentistes proposée par le Dr Laurent Martin.

Fiche d'inscription¹

Retour de cette fiche par courrier : **AMUF – secrétariat – Rue des Remparts -46160 Marcihac sur Célé** ou par mail : secretariat@amuf.fr au moins 10 jours avant le début de la formation.

Pour que votre inscription soit validée, joindre un chèque de 50 €. Dans le cas d'une prise en charge par votre centre hospitalier, veuillez à faire signer cette fiche par votre administration.

Conditions tarifaires (Formation non soumise à la TVA)

Références FMC n° 1175 50325 75, **DPC Dossier** n° 2860 (*en cours de validation*)

Nom : _____ Prénom : _____

Fonction : _____

Établissement : _____

Adresse personnelle: _____

CP : _____ Ville : _____

Tel : ____ / ____ / ____ / ____ / ____ E-mail (**impératif**) : _____ @ _____

Je choisis (rayez les mentions inutiles) : **Atelier pratique de niveau 1** **Atelier pratique de niveau 2** **Les deux**
Règlement²:

- **Je joins un chèque de 50 € pour valider ma participation.**
- Frais de formation adhérent : Un atelier → 200 € Les deux ateliers → 400 €
- Frais de formation *non* adhérent : Un atelier → 300 € Les deux ateliers → 600 €
- Prise en charge par le centre hospitalier : Oui Non

Dans le cas d'une prise en charge de votre centre hospitalier :

Établissement : _____

Adresse : _____

En cas de prise en charge Bon pour accord du Chef d'établissement

Date et signature du participant

¹Après enregistrement de votre inscription, vous recevrez une **confirmation de participation par e-mail**.

A noter que l'AMUF se réserve le droit d'annuler la formation s'il y a moins de 10 inscrits ,et ce , au moins 8 jours avant la date prévue de la formation

²Les frais de formation sont toujours encaissés après la session

Association des Médecins Urgentistes de France

Correspondances : AMUF Secrétariat : Rue des remparts 46160 Marcihac sur Célé.

Siège social et lieu de formation : 14 rue Vésale 75005 Paris.

Tél : 01.43.36.22.14 <http://www.amuf.fr> mail : secretariat@amuf.fr

Association loi 1901, 97/3060 FMC n° 11 75 50325 75 DPC n° 2860 (*en cours de validation*)